

**XXIII<sup>e</sup> Assemblée Régionale Europe**  
**Erevan, Arménie**

**Les enjeux des systèmes éducatifs dans nos sociétés en pleine  
mutation socio-économique et culturelle**

**Panel 3 : L'Ecole et son interdépendance avec le marché du travail**

*Intervention de M. Mihail Nikolovski, député, section bulgare*

**Monsieur le Chargé de Mission,  
Monsieur le Président de la section arménienne,  
Mesdames et Messieurs, chers Collègues,**

La question des relations d'interdépendance réciproque entre la formation et l'emploi – transformations du travail, évolution de la formation initiale et continue, poids du diplôme dans les mécanismes de l'insertion sociale et des mobilités professionnelles, etc., est d'une importance cruciale dans nos sociétés en pleine mutation socio-économique et culturelle. Je vais me concentrer sur un bref aperçu des mesures prises en Bulgarie en vue d'une plus grande adéquation entre la formation et le marché du travail.

L'enseignement professionnel en Bulgarie est réglementé par la Loi sur l'enseignement et l'éducation professionnelle (1999), régulant les relations sociales liées à la satisfaction des besoins d'une main d'œuvre qualifiée qui soit concurrentielle sur le marché du travail. Cet enseignement est réalisé par professions et spécialités, faisant partie de la Liste des professions acquises à la suite d'un enseignement supérieur, qui doit être sanctionnée par le ministre de l'Education, de la Jeunesse et de la Science, après approbation par le ministre du Travail et des Affaires sociales, ainsi que par les ministres des secteurs respectifs concernés et des représentants des organisations d'employeurs et d'employés au niveau national. Les organisations d'employeurs et les organisations d'employés au niveau national participent à l'élaboration, à l'actualisation et à la concertation de la Liste des professions devant être assimilées à la suite d'une éducation et d'un enseignement professionnels.

Depuis le 18 mars 2009 est en vigueur un Accord cadre de coopération dans le domaine de l'enseignement professionnel entre le ministère de l'Education, le ministère du Travail, l'Agence nationale pour l'enseignement et l'éducation professionnels et les organisations des employeurs représentés au niveau national, avec une durée d'action jusqu'en 2015. La restructuration de l'enseignement et de l'éducation professionnels sur un principe sectoriel et régional dans le but de faciliter la mobilité professionnelle et géographique et les

possibilités d'emploi, est qualifiée comme une des directions prioritaires de cet Accord cadre, en vue de la réalisation d'une politique à long terme et de la mise en place des réformes dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation professionnels en Bulgarie.

Notons aussi qu'en réponse aux nécessités d'un marché du travail instable et en vue de l'attrait de personnes d'âge adulte de basse qualification vers l'éducation, a été monté un Programme national de liquidation de l'analphabétisme et de qualification des Roms. Les engagements du ministère de l'Education, de la Jeunesse et de la Science concernant la réalisation du programme en question sont liés à l'assistance méthodique des professeurs qui enseignent dans le cadre de ce programme, à l'approbation de programmes scolaires spéciaux et de manuels appropriés à ce groupe de personnes, destinés notamment à la liquidation de l'analphabétisme des adultes. Les programmes permettent d'obtenir les résultats recherchés dans de très brefs délais pour la formation primaire (classes I à IV). Pour les personnes désireuses de poursuivre leur formation afin d'acquérir des aptitudes professionnelles, des programmes similaires devront être élaborés aussi pour les classes de V à VII. Sont aussi définies les possibilités de réintégration au système éducatif d'élèves et de personnes d'âge supérieur à 16 ans par le biais de cours de formation individuels ou bien des cours du soir.

Si nous pouvons remarquer une certaine tendance à l'inadéquation entre la qualité de la main d'œuvre et les nouvelles exigences du marché, la réforme de l'enseignement dans son ensemble et de l'enseignement professionnel en particulier en Bulgarie est placée devant un défi important – assurer de telles conditions de formation professionnelle qui donnent la possibilité d'un maintien permanent de la qualité d'une main d'œuvre concurrentielle en accord avec les exigences du marché et de l'économie du savoir. Cette tâche peut être accomplie grâce à une formation professionnelle continue pour tous, d'un accès égal et dans des conditions égales.

Enfin, soulignons le besoin d'unification des standards européens d'enseignement en vue d'un allègement de la mobilité des jeunes à la recherche d'un emploi.

Je vous remercie de votre attention.